



## 68<sup>ème</sup> Réunion du Comité des Ministres de l'ASECNA

# COMMUNIQUE FINAL

Le Comité des Ministres de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) a tenu sa 68<sup>ème</sup> Réunion à Niamey, République du Niger, le 29 juillet 2022.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par M. Mahamadou OUHOUMODOU, Premier Ministre du Niger.

Dans son discours, le Premier Ministre a indiqué que le transport aérien mondial a été fortement perturbé depuis 2020 par les effets néfastes de la pandémie de coronavirus, qui a réduit la mobilité humaine, la circulation des marchandises et le trafic aérien. Fort heureusement, le trafic est en train de reprendre depuis quelques mois, a-t-il souligné, et la plupart des spécialistes estiment que la reprise post COVID dans le transport aérien devrait être plus rapide que prévu. Le Premier Ministre a salué les efforts déployés par le continent africain pour tirer profit du dynamisme du secteur des transports aériens avec notamment le projet de l'Union Africaine d'un Marché Unique du Transport Aérien en Afrique (MUTAA).

Le témoin de la présidence du Comité des Ministres a été passé formellement des mains du Président sortant du Comité des Ministres de l'ASECNA, M Alioune SARR, au Président entrant du Comité des Ministres, M. Oumarou MALAM ALMA, pour un an.

Le Président sortant du Comité des Ministres, M. Alioune SARR, Ministre du Tourisme et des Transports aériens du Sénégal, a souligné que l'Agence a fait preuve de résilience au cours de l'année écoulée, mais aussi d'esprit d'adaptation face aux effets néfastes de la pandémie de coronavirus. Pour cela, la Direction générale a initié une série de mesures qui ont permis de rationaliser au maximum les dépenses de fonctionnement et de se focaliser sur les investissements qui concourent directement à la sécurité de la navigation aérienne. Ces efforts ont permis à l'ASECNA de faire face à la pandémie tout en poursuivant la mise en œuvre de projets innovants, comme la navigation par satellite qui permettra à l'Agence de devenir dans un futur proche le seul fournisseur de ce type de services sur le continent africain.

Le Président entrant du Comité des Ministres de l'ASECNA, M. Oumarou MALAM ALMA, Ministre des Transports du Niger, s'est dit honoré de la présidence du Comité des Ministres qui lui était confiée et heureux que le Niger accueille cette semaine les réunions statutaires de l'Agence. Il a souligné le rôle qui revient à chacun des Etats membres pour garantir la sécurité de la navigation aérienne dans l'espace aérien confié à l'Agence, en rappelant parallèlement tous les bénéfices que l'Agence apporte à ses membres.

Au terme de ses travaux, le Comité a adopté les décisions suivantes :

### **Au titre de la demande d'adhésion de la République du Rwanda à l'ASECNA**

Le Comité a entériné l'adhésion de la République du Rwanda à l'ASECNA pour compter du 1er janvier 2024. Les Etats-membres de l'ASECNA se sont réjoui de ce prochain élargissement de l'Agence, qui constitue un nouveau jalon dans le processus de l'Union africaine de Marché unique du transport africain en Afrique (MUTAA), en particulier à travers projet de Ciel Unique pour l'Afrique (CUPA) porté par l'Agence.

### **Au Titre du Plan de Services et d'Equipements de l'ASECNA (PSE)**

Le Comité a adopté le nouveau plan de Service et d'Equipements pour la période 2023-2027, dont le montant total est de 264 milliards 682 millions de FCFA. Ce PSE 2023-2027, arrimé au Plan mondial de la navigation aérienne (GAMP), permettra la consolidation des acquis et des besoins prioritaires des usagers de l'air dans l'espace ASECNA, ainsi que la mise en œuvre des grands projets prioritaires de l'Agence, notamment le système de positionnement amélioré par satellite (SBAS), le projet de Ciel unique pour l'Afrique (CUPA), et l'ADSB (Automatic Dependent Surveillance Broadcast).

### **Au titre de la revalorisation des redevances aéronautiques**

Le Comité a adopté une résolution portant sur la revalorisation et l'harmonisation des redevances aéronautiques, qui n'ont connu qu'une seule augmentation sur les vingt dernières années, nonobstant les exigences des clients et des Etats membres, en termes d'amélioration de la qualité du service, qui impliquent des dépenses importantes d'investissement. Le Comité a décidé d'augmenter, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, de 5% les redevances d'usage des aides et services en route (survol), et de 3% les redevances de balisage.

**Concernant la gouvernance de l'Agence**, le Comité a décidé d'adopter une mise à jour de l'annexe V relative aux statuts, suite au processus engagé il y a trois ans par le Comité des Ministres.

Concernant le projet de l'Union africaine de Marché unique du Transport aérien en Afrique (MUTAA), le Comité a encouragé les Etats-membres qui ne l'ont pas encore fait à y adhérer.

Lors de ce Comité, les Ministres ont convenu de soutenir les candidats des Etats membres de l'ASECNA lors des prochaines élections prévues à la 41<sup>ème</sup> assemblée de l'OACI.

A l'issue de la réunion, les membres du Comité des Ministres ont été reçus en audience par Son Excellence M. Mohamed BAZOUM, Président de la République du Niger, qui a indiqué que l'ASECNA était un modèle d'intégration et de solidarité, qui devait inspirer les autres organisations de gestion des espaces aériens dans le cadre du processus d'intégration du continent africain. Il s'est félicité de l'adhésion du Rwanda, qui est un témoignage de crédibilité pour l'Agence.

Le Comité des Ministres exprime à Son Excellence Mohamed BAZOUM, Président de la République du Niger, Chef de l'Etat, sa profonde gratitude et ses très sincères remerciements pour la parfaite organisation de cette session.

Niamey le 29 juillet 2022

**Le Président du Comité des Ministres**

**Oumarou Malam Alma,**

**Ministre des Transports de la République du Niger**